



Comités scientifiques internationaux

Dans un souci d'ouverture et de partage de connaissances, d'expertise et d'informations et après la précédente édition le 28 novembre 2009 à Bruxelles, l'ICOMOS Wallonie-Bruxelles a une nouvelle fois organisé un forum annuel sur les travaux des Comités scientifiques internationaux (CSI), qui s'est tenu à la Citadelle de Namur, le 11 décembre 2010. Le membre belge votant de chaque Comité scientifique international ou à défaut un membre expert de

l'ICOMOS Wallonie-Bruxelles, a ainsi été invité à préparer une présentation sur son comité scientifique international en indiquant son président, ses membres belges et leur rôle, ses objectifs, ses activités, les dernières réunions tenues, sa production, et des commentaires et réflexions éventuels. Ce bulletin est entièrement consacré à ce forum. (T.P.)

ICLAFI - Questions légales, administratives et financières

Annemie Draye

*Membre expert votant
Vice-président de l'ICLAFI*

Comme je n'ai pu assister à la réunion de l'année passée, je résume les activités de l'ICLAFI au cours des deux dernières années.

Tout d'abord, le Comité se réunit chaque année pour un congrès scientifique.

En 2009, ce congrès a eu lieu à Cartagena de Indias, Colombie, du 23 au 26 novembre. Le thème de ce congrès était : « *Citizen involvement : legal structures for public partnership in heritage conservation* ».

Le questionnaire que la plupart des membres du Comité ont rempli en vue de préparer les discussions, concernait deux grands thèmes :

- la participation du public dans la procédure de protection telle que réglée par les lois nationales et les réglementations locales. Un bref aperçu des décrets et ordonnances en vigueur en Belgique a été présenté.
- le soutien public aux associations privées qui s'engagent dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine. Sur ce point, les quatre grandes associations (koepelverenigingen) travaillant en Région flamande ont été présentées.

En 2010, le congrès annuel fut organisé à Warchau, Pologne, du 14 au 17 septembre. Nos hôtes polonais avaient choisi comme thème : « *The World Heritage Convention : national implementation* ».

Les présentations se rapportaient à plusieurs sujets :

- les biens inscrits dans la Liste indicative et la Liste du

patrimoine mondial;

- l'existence d'une législation/procédure spécifique en vue de la protection du patrimoine mondial au niveau national et/ou local;

- l'emploi d'instruments existants (inventaire, liste de sauvegarde, protection, délimitation d'une zone de sauvegarde...) pour une politique de protection nationale/régionale adéquate;

- l'emploi de la législation urbanistique en faveur de la protection du patrimoine mondial;

- une politique globale pour la protection de tous les biens protégés en tant que patrimoine mondial.

J'ai présenté la situation dans les différentes régions, et complété la présentation par un bref rapport sur la situation de la ville de Bruges.

En juillet 2009, un premier numéro du ICLAFI e-Journal est paru. Ce journal contient des contributions scientifiques des membres du Comité et d'autres experts. Il peut être téléchargé sur le site web du Comité : <http://www.icomos-iclafi.org/index.html>.

Ces dernières années, les membres du Comité se sont fortement engagés dans la révision des statuts d'autres comités scientifiques internationaux de l'ICOMOS et dans l'organisation d'élections. Ils ont fourni de l'aide au Comité exécutif dans plusieurs matières juridiques, (p.e. l'emploi de langage juridique).

Georges Durieux
Membre expert votant

Teresa Patrício
Membre expert

But du CIF :

« *Promouvoir la coopération internationale dans le domaine de la formation et l'éducation dans la protection, la conservation et la revitalisation des monuments et des sites, et le patrimoine bâti en général, afin de faire progresser davantage la compréhension de la reconnaissance de ce patrimoine, de la technologie, la gestion, la doctrine et à donner des conseils sur l'élaboration de programmes ICOMOS dans ce domaine.* »

Dublin - 26 octobre 2010 :

L'objectif de la réunion de Dublin consistait à prendre acte du texte modifié des « *Directives pour l'éducation et la formation de la conservation des monuments, des ensembles et des sites* » (<http://cif.icomos.org/page2.html>), initialement adoptées à Colombo en 1993, afin de le soumettre au Comité consultatif et de le faire adopter par le Comité exécutif d'ICOMOS. [1]

Étaient représentés les pays suivants : Belgique, Canada, Irlande, Macédoine, Royaume-Uni et Slovaquie.

Le texte n'a pas été adopté. Les raisons officielles ont été transmises par le Secrétariat ICOMOS à Paris : « *Le Comité consultatif lors de sa réunion du 27 et 29 octobre a recommandé au Comité exécutif de ne pas adopter le document en l'état. Le Comité exécutif a suivi cette recommandation. Le Comité exécutif propose au CIF, en vue des questions soulevées concernant des questions linguistiques, de faire réviser le texte anglais et français par nos groupes de traducteurs anglais/français constitués par ICOMOS UK et ICOMOS France respectivement...* »

Il semble, en effet, qu'une nouvelle terminologie officielle doive être adoptée par l'ensemble des pays membres de l'ICOMOS afin d'éviter les confusions possibles entre les chartes, directives, doctrines, recommandations et autres textes et initiatives diverses. Par ailleurs, après la réunion de Dublin (1 Décembre 2010), le président et le secrétariat général du CIF ont proposé un projet de glossaire (en anglais) qui doit être analysé et...traduit.

Le texte proprement dit :

Les « *Directives pour l'éducation et la formation de la conservation des monuments, des ensembles et des sites* » ont pour but de « *...favoriser l'établissement des*

normes et directives pour l'éducation et la formation en conservation des monuments, des ensembles et des sites définis en tant que patrimoine culturel par la Convention du patrimoine mondial. » ... « *Ces directives supportent l'éducation et la formation à travers le spectre complet des individus et institutions activement impliqués dans la conservation du patrimoine culturel dans un contexte élargi de "Capacity Building".* »

Le texte se divise en plusieurs paragraphes respectivement consacrés à la conservation, aux objectifs de l'éducation et de la formation en conservation, à l'organisation de l'éducation et de la formation en conservation, et aux ressources.

Conclusions :

Ce texte nous paraît largement insuffisant et doit encore être amendé, notamment en introduisant la « *sensibilisation en milieu scolaire* » qui ne semble entrer dans les compétences d'aucun autre Comité scientifique international. La problématique du glossaire (résolution anglo-saxon) devrait être élargie, entre autres à la lumière des textes et recommandations du Conseil de l'Europe.

Outre l'absence des partenaires africains, asiatiques et latino-américains, on doit déplorer l'absence des Comités nationaux de France, d'Allemagne, d'Espagne et du Portugal, par exemple. Dans cette optique, le Comité belge se propose de prendre contact avec ses collègues français.

Enfin, tout en suivant l'évolution de ces « *directives* », le Comité belge pense qu'il y a lieu dans le futur de s'orienter vers une action plus locale (dans un premier temps) et d'envisager la réactualisation de l'offre en matière d'éducation et de formation. Une initiative de ce type sera décrite, transmise au prochain Conseil d'administration de l'ICOMOS Wallonie-Bruxelles et envisagée avec nos collègues néerlandophones.

Plus d'info : <http://cif.icomos.org>

[1] « La révision du texte original a été initiée par résolution à la réunion administrative du CIF lors de l'AG 2008. Par décision du Bureau du CIF, ICOMOS UK a été chargé de coordonner le processus de révision et de produire la première version révisée devant être soumise au CIF avant la réunion du Comité consultatif. Le processus de révision pour la première ébauche a inclus la participation de l'ICOMOS UK et ceux qui détiennent les enjeux dans le domaine de la conservation au Royaume-Uni. L'ébauche du Royaume-Uni des Directives fut par la suite endossée par le Bureau de l'ICOMOS UK en mars 2010 et transmis au CIF le 5 mai 2010 afin de compléter le processus régulier de révision des textes doctrinaux de l'ICOMOS. En août 2010, le CIF a transmis la version bilingue aux membres et au Secrétariat de l'ICOMOS et une invitation aux Comités nationaux et Comités scientifiques internationaux pour fournir les commentaires de revue. »

Herman van den Bossche*Membre expert votant***Activités du comité belge 2010 :**

Réunion du 7 juin 2010 : agenda

1. Un mot de remerciement à l'adresse de Michel Gilbert
2. Traitement du document de travail « *Evaluer les valeurs esthétiques des paysages pour le patrimoine mondial. Proposition d'atelier pour les membres du CSI* »
3. Organisation de notre section belge
4. Participation à la réunion annuelle à Istanbul (4-7 octobre 2010) du CSI des Paysages culturels de ICOMOS-IFLA
5. Varia

Réunion annuelle du CSI Paysages culturels ICOMOS-IFLA à ISTANBUL en octobre 2010 :**04/10/2010 Symposium: Jardins et parcs historiques autour de la Méditerranée**

Session I : Le caractère méditerranéen

Session II : Jardins de la Turquie et interactions culturelles

Session III : Jardins d'Italie

Session IV: L'impact de la culture française des jardins - conférence de notre membre Benoît Fondu : « *French and Belgian landscape-architects working in Egypt in the late 1900* ».**05-06/10/2010 Réunion du Comité (réservé aux membres)**

Session I : Présentation des nouveaux membres et vote

Session II : Conférences des membres

Session III : Paysage et agriculture

Session IV : Evaluation des valeurs esthétiques des paysages pour le patrimoine mondial

Session V : Vers une convention UNESCO patrimoine mondial pour les paysages

07-08/10/2010 Excursions

Excursion I : Presqu'île de Sultanahmet : Palais Topkapi, Sainte-Sophie, Citerne de Yerabatan, Mosquée de Sultanahmet

Excursion II : Jardins et parcs du Bosphore : Jardin du consulat allemand, Parc Emirgan, Jardin du palais Beylerbeyi, maison de plaisance en bois Sadullah Pasa Yalisi

Projets 2011

1. Rédiger une proposition de règlement d'ordre intérieur pour améliorer le fonctionnement du CSI Paysages culturels ICOMOS-IFLA

2. Formuler des commentaires et propositions sur le projet d'une convention UNESCO patrimoine mondial pour les paysages culturels

3. Continuer le travail sur l'évaluation des critères esthétiques pour les paysages culturels et naturels

Plus d'info : <http://www.icomos.org/landscapes/> **ISCS – Pierre****Francis Tourneur***Membre expert votant*

La 16^{ème} réunion de notre CSI a lieu en ce moment à Petra en Jordanie, en même temps que la 7^{ème} « *International Conference on Science and Technology in Archaeology and Conservation Workshop on Documentation and Conservation of Stone Deterioration in Heritage Places* ». Parmi les points à l'ordre du jour de la réunion figurent les traductions en cours du glossaire sur les altérations (présenté lors de la dernière séance), l'actualisation du site Internet, les relations avec le CSI Peintures murales, etc.

<http://www.heritagedocumentation.org/workshop2010/>

Une importante conférence internationale aura lieu à Paris, du 22 au 24 juin 2011, sur la conservation de la pierre dans les parcs, jardins et cimetières, coorganisée par notre CSI et la section française de l'Institut international de conservation. L'accent sera mis à la

fois sur les mesures préventives et curatives, et sur la gestion des sites et leur aménagement.

<http://sfiic.free.fr/publications/jardins.htm>

Il semble important de souligner une fois de plus les difficultés matérielles pour assurer le suivi de réunions souvent tenues en des pays lointains (les précédentes avaient eu lieu en Asie du Sud-Est et en Amérique) – surtout pour les personnes qui ne sont pas attachées à des institutions scientifiques susceptibles de leur fournir les fonds nécessaires aux voyages.

Plus d'info : <http://lrmh-ext.fr/icomos/consult/index.htm>

Peintures murales

Walter Schudel

Membre expert votant

Après l'approbation des « *Guidelines* » à l'occasion de la 14^{ème} réunion triennale au Zimbabwe en 2003, le CSI Peintures murales est tombé en léthargie. Tous les contacts avec le coordinateur étaient interrompus, sans que l'ICOMOS International ne puisse intervenir.

Susanna Wierdl, Benoît de Tapol et moi-même, avons mis dès lors sur pied un groupe de travail ad hoc, avec l'assentiment officieux du secrétariat de l'ICOMOS International. Un congrès s'est ensuite tenu à Florence en 2007, sponsorisé par la Fondazione Romualdo del Biondo, et auquel une trentaine de personnes ont participé.

En 2009, l'ICOMOS International a demandé à Susanna Wierdl, Benoît de Tapol, et moi-même de raviver le CSI Peintures murales. Une première rencontre a eu lieu en mai 2010, de nouveau à Florence, avec pour principal objet les statuts de ce comité scientifique international.

Le CSI Peintures murales compte maintenant circa 27 membres de 22 pays d'Asie, d'Amérique du Nord, d'Amérique latine et d'Europe. De plus, le comité procède actuellement à des élections en son sein.

Le CSI m'a demandé de parler de deux problématiques sur lesquelles nous espérons vivement que l'ICOMOS évoluera.

1. Certains Comités nationaux n'acceptent que des architectes comme membres. Or en matière de peintures murales, nous avons vraiment besoin de toute sorte de professions et de compétences, comme des architectes, restaurateurs, historiens de l'art, chimistes etc. Ainsi, un chimiste faisant partie de notre CSI a dû s'affilier à un Comité national autre que celui de son pays d'origine! Si le CSI Peintures murales accepte quelqu'un comme expert, le Comité national du pays de cette personne doit l'accepter comme membre de l'ICOMOS!

2. A l'inverse, un Comité national a parachuté comme membre votant une personne sans expérience prouvée dans notre domaine. C'est inadmissible. Un membre votant doit être un expert!

Quant aux travaux scientifiques mêmes, un symposium est prévu du 13 au 16 avril 2011.

http://www.fondazione-delbianco.org/seminari/progetti_prof/progview_PL.asp?start=1&idprog=196

Personnellement, je vois deux problématiques à traiter :

- Peintures murales et environnement. Comment concilier la conservation des peintures murales et la réaffectation d'un bâtiment à de nouvelles fonctions.
- Sensibilisation à la conservation et l'entretien des peintures murales. Comment sensibiliser et convaincre de la nécessité de la conservation et de l'entretien. Pour la Belgique*, et je pense aussi pour ailleurs, un inventaire raisonné est indispensable pour pouvoir mener une politique de conservation autre qu'opportuniste.

* La culture ne connaît pas de frontières.

CIIC - Itinéraires culturels

Bruno Merckx

Membre expert votant

L'objectif de ce CSI est de « *promouvoir l'identification, l'étude et la mise en valeur des routes ou des itinéraires culturels et la signification qu'ils impliquent comme un ensemble dans lequel se trouve sa principale valeur, ainsi que la protection, l'entretien et conservation de ses monuments, ensembles de bâtiments, restes archéologiques, paysages culturels et sites, tous en rapport entre eux à travers des valeurs culturelles et liens historiques* ». La référence est la charte des itinéraires culturels adoptée à Québec en 2008.

Depuis ma désignation au Comité Itinéraires culturels il y a un an, j'ai eu l'un ou l'autre contact par courriel avec des membres et reçu diverses informations mais rien de très significatif dont faire état.

La présidente du Comité, en fin de mandat, a organisé une session de quatre jours à Madrid fin novembre 2010 : « *Methodology Applied to the Protection of Cultural Routes, with particular attention to those included on the World Heritage List* ».

Je n'ai pas pu me rendre à cette réunion, le délai entre l'information sur la date, l'appel à candidatures pour les communications et la tenue du séminaire a été fort court (ce que certains membres ont regretté de façon plutôt abrupte). Lors de cette assemblée, María Rosa Suárez-Inclán a cédé son mandat à Víctor Fernández Salinas.

Plus d'info : <http://www.icomos-ciic.org>

Yvette Vanden Bemden

Membre expert votant

Lors de mon intervention précédente, en 2009, j'avais expliqué les ambiguïtés qui existaient entre le Comité technique international du Corpus Vitrearum et le Comité scientifique international du vitrail de l'ICOMOS. Les deux se superposaient mais en fait, seul le Comité technique international du Corpus Vitrearum fonctionnait en tant que tel et avec ses propres procédures.

À partir du colloque international de Zurich, en juillet 2008, différentes discussions ont été menées au sein du Corpus Vitrearum international et particulièrement au sein du Comité pour la conservation/restauration des vitraux attaché à celui-ci et dont la présidence est assurée par Isabelle Pallot-Frossard, directeur du Laboratoire des Monuments Historiques de France. Celle-ci a assuré le suivi des échanges auprès de l'ICOMOS et, finalement, les choses ont fort évolué : une convention a été signée entre le Corpus Vitrearum et ICOMOS.

Voici la façon dont les choses s'organiseront désormais.

Le nouveau Comité scientifique international du vitrail de l'ICOMOS sera également le Comité technique du Corpus Vitrearum et il s'organiserait comme suit :

1. Tous les membres du CSI Vitrail devront évidemment être membres de l'ICOMOS. Être membre du Corpus Vitrearum ne suffira donc plus.
2. Les nouveaux candidats pour le CSI Vitrail devront présenter leur candidature dans leur pays, en justifiant leur demande par leurs compétences spécifiques dans le domaine du vitrail. Ils seront acceptés (ou non) par l'ICOMOS et les membres du Corpus Vitrearum du pays concerné, pour autant qu'un Comité du Corpus Vitrearum existe dans ledit pays.
3. Le CSI comportera un Bureau dont tous les membres devront obligatoirement être membres du Corpus Vitrearum. C'est seulement parmi ceux-ci que seront nommés le président et les autres fonctions dirigeantes. La responsabilité scientifique du CSI reste donc du ressort du Corpus Vitrearum mais la base s'élargit aux membres de l'ICOMOS qui ont les compétences pour en faire partie.
4. Contrairement aux procédures pour les élections au sein du Corpus Vitrearum (tous les 4 ans), celles du CSI Vitrail/Corpus Vitrearum suivront les habitudes d'ICOMOS (tous les trois ans); pour ce faire, les élections qui devaient avoir lieu cette année pour le renouvellement des membres directeurs du Comité Corpus Vitrearum ont été reportées l'année prochaine.

Tous les deux ans, un Forum sur la conservation/restauration des vitraux a théoriquement lieu et est largement ouvert à tous, et donc à tous les membres de l'ICOMOS, qu'ils soient ou non, dans le futur, membres du CSI Vitrail.

Les choses doivent progressivement se mettre en place mais, contrairement à ce qui avait été dit lors du dernier colloque du Corpus Vitrearum, début juillet, il semble que les présidents des comités nationaux de l'ICOMOS n'aient pas encore été avertis des nouvelles procédures et il faut donc attendre la lettre officielle pour mettre les choses en route chez nous.

Quelles ont été les activités du Comité technique Corpus Vitrearum ?

- En juin 2009 a eu lieu un forum, organisé par le Comité technique international du Corpus Vitrearum et le Comité américain pour la conservation/restauration des vitraux, au Metropolitan Museum de New-York avec comme thème : « *The Art of collaboration* ». Il s'agissait de souligner l'indispensable collaboration interdisciplinaire entre les différents chercheurs et intervenants impliqués dans la conservation et la restauration des vitraux.

- En mai 2010 avait lieu au Vitromusée de Romont en Suisse, le colloque « *Constglass. Conservation materials for stained glass windows* ». Le programme européen Constglass qui avait réuni des laboratoires et Centres de recherche de différents pays s'était terminé et les résultats en étaient présentés. En Belgique, les Centres de recherche représentés étaient l'Université de Gand et la Section Conservation de vitraux de l'Artesis Hoogeschool Antwerpen de l'Université d'Anvers. Ce programme Constglass visait à examiner toutes les méthodes, techniques et matériaux de conservation/restauration mis en œuvre depuis la dernière guerre pour en évaluer les résultats et faire le bilan des différentes interventions.

Plusieurs belges, membres ou non du Corpus Vitrearum, ont participé à ces deux rencontres.

- En juillet 2010 a eu lieu le 25^{ème} colloque international du Corpus Vitrearum. Il s'agit là des colloques qui se font tous les deux ans et qui sont exclusivement réservés aux membres du Corpus Vitrearum, mais qui concernent le sujet qui nous occupe. Les membres du Corpus Vitrearum ont en effet, par vote, accepté la nouvelle configuration du Comité international pour la conservation/restauration des vitraux du Corpus Vitrearum en nouveau Comité mixte ICOMOS/Corpus Vitrearum, et ont accepté de reconduire pour une année le Bureau, dans sa composition actuelle.

Enfin, le Comité wallon pour le vitrail associé au Corpus Vitrearum a publié cette année un ouvrage intitulé « *La conservation et la restauration des vitraux. Recommandations pour l'élaboration d'un cahier des charges* », que je conseille à tous ceux qui peuvent, dans leur travail, être confrontés à un problème de vitraux. (Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de Wallonie, 13).

<http://www.crmsf.be/framepublicationsvente.htm>

En 1986, j'avais rédigé, avec Pierrick de Henau de l'IRPA surtout, une note technique préalable à la rédaction d'un cahier des charges, mais il était évidemment temps d'en publier une nouvelle version. Le Comité wallon a donc réuni à Liège des experts internationaux pour une table ronde et cette note nouvelle a été rédigée. Elle est adaptée à la situation en Belgique - nous ne parlons donc pas des graves problèmes de corrosion des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles par exemple - et elle se veut également très pratique. C'est ainsi qu'en fin de volume, nous proposons des exemples de fiches, tant pour la maintenance que pour l'étude préalable in situ, ainsi que pour les opérations effectuées en atelier. Ces fiches sont donc très utiles car elles permettent de guider l'architecte, le maître-verrier etc., et de vérifier si tous les aspects d'une bonne

intervention sont envisagés ET exécutés. On voit encore trop d'interventions fantaisistes réalisées par des vitriers ou des verriers qui n'ont aucune compétence dans le domaine de la conservation/restauration du vitrail et des oeuvres disparaissent toujours par incompetence. Ce volume est aussi très richement illustré de nombreux exemples grâce à Isabelle Lecocq.

Le Comité wallon pour le vitrail associé au Corpus Vitrearum a été par ailleurs régulièrement consulté par la Commission royale des monuments, sites et fouilles, des architectes ou des fabriques d'églises lorsqu'un problème de conservation/restauration se présentait. Je rappelle aussi qu'Isabelle Lecocq et moi-même sommes - évidemment - membres de l'ICOMOS et aussi membres du Comité national du Corpus Vitrearum et du Comité wallon pour le vitrail.

Pour terminer, il me reste à vous inviter au Forum pour la conservation/restauration des vitraux du Corpus Vitrearum qui aura lieu du 26 au 28 septembre 2011 à Lisbonne sur le thème : « *Le vitrail après 1920. Technologie et restauration* ».

<http://www.dcr.fct.unl.pt/eventos/forum-conservation-stained-glass-windows>

CIVVIH - Villes et Villages historiques

Michel Van der Meerschen

Membre expert votant

Le Président Ray Bondin (Malte) a démissionné et nommé Sofia Avgerinou (Grèce) pour le remplacer. La nouvelle Présidente publie un Bulletin mensuel. Michel Van der Meerschen est le membre expert votant belge auprès du CIVVIH et membre du sous-comité du CIVVIH pour la Méditerranée.

Le CIVVIH a deux sous-comités:

- le CIVVIH pour la Méditerranée, qui a organisé le séminaire international « *Management Plan Issues in Mediterranean World Heritage Cities – Case studies* », à Edirne (Turquie) du 15 au 17 novembre 2009.
- le CIVVIH Ibéro-Américain, actuellement en revitalisation (réunion à Malte en Novembre 2009).

Activités 2010 :

- La Valette (Malte), 7-11 avril 2010 : Réunion annuelle et Symposium scientifique <http://civvih.icomos.org/?q=node/113>

* Animation de l'atelier « *La gestion de la mobilité durable dans les villes historiques* » par Michel Van der Meerschen.

* Adoption du document : « *Principes de la Valette pour la sauvegarde et la gestion des villes et ensembles urbains historiques* », adopté par le CIVVIH, 10 Avril 2010, envoyé le 4 octobre 2010 pour commentaires aux Comités de l'ICOMOS.

- Nicosie (Chypre), 8-21 novembre 2010 : Réunion du CIVVIH pour la Méditerranée <http://civvih.icomos.org/?q=node/108> <http://civvih.icomos.org/?q=node/109>

* Exposé de Michel Van der Meerschen « *La zone de rencontre : un concept à retenir pour les centres anciens.* »

- Bulletin mensuel: <http://civvih.icomos.org/?q=node/18>

Prochaines activités :

- Colloque international, 10-12 juillet 2011 à Damas (Syrie) : « *Développement social et économique dans les villes anciennes* » <http://civvih.icomos.org/?q=node/102> (reporté de fin avril)
- Réunion annuelle le 2 décembre 2011 à Paris.

Plus d'info : <http://civvih.icomos.org/>

Anne de San

Membre expert

A Porto du 16 au 21 juin 2010, le CSI tenait son assemblée générale suivie d'une conférence. Le programme comprenait également un échange avec l'Office du Tourisme de Porto et du Douro qui souhaite y développer le tourisme. L'Office du Tourisme a d'abord informé le CSI de la situation et de la problématique avant de l'inviter à se rendre sur le terrain afin de permettre aux membres du CSI de rédiger des recommandations sous forme d'une feuille de route.

1. L'assemblée générale

L'ICTC compte 81 membres dont 20 avaient fait le déplacement à Porto. Peu d'entre eux viennent d'Asie, aucun d'Amérique du Sud et Centrale, ni d'Afrique. J'ai constaté que les membres présents étaient majoritairement issus du secteur du tourisme. Ce qui implique une approche sensiblement différente de la protection des sites et des monuments.

Il est annoncé une nouvelle positive. Le Comité du patrimoine mondial se réunit à Brasilia pour discuter d'une motion imposant que le plan des initiatives touristiques soit intégré au dossier des futures inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial.

L'Assemblée générale a décidé de mettre à jour la Charte du tourisme culturel international en se basant sur le manuel de l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies (<http://unwto.org>) et de développer des relations avec d'autres comités scientifiques internationaux (CIVVIH, ...) ainsi qu'avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (<http://www.uicn.org/fr/>).

2. Conférence « *Les opportunités de bénéfice économique pour les destinations touristiques, le cas de la Vallée du Douro* »

Déjà le titre montre une orientation qui n'est pas prioritairement celle du patrimoine. Cependant, la volonté d'intégrer les principes de la Charte du tourisme culturel international est affirmée, tel le tourisme durable contribuant :

- à développer la paix entre les peuples,
- à accroître le niveau de vie des populations locales,
- à montrer les bonnes pratiques.

The National Geographic Society Center for Sustainable Destination (<http://travel.nationalgeographic.com/travel/sustainable/index.html>) a signé avec la Estrutura de Missão Para a Região Demarcada do Douro (<http://www.ccr-norte.pt/pagina.php?p=100>) une charte de géotourisme afin de faire de la Vallée du Douro un exemple en la matière.

3. La problématique exposée par le directeur de l'Office du Tourisme

La région du Douro, Trás-os-Montes et Haut-Douro est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2001 (<http://whc.unesco.org/fr/list/1046>), selon trois critères : le paysage a été façonné depuis 2.000 ans par l'activité humaine de la culture exemplaire de la vigne ainsi que par les activités qui lui sont associées. La zone couvre 2.600 ha et la zone de protection 225.400 ha, regroupant 32.000 producteurs et 212.170 habitants. L'œnotourisme représente 600.000 visiteurs par an. L'Etat investit en promotion du tourisme 32.4 milliards d'euros avec un retour peu performant. L'investissement culturel représente 23 milliards d'euros dont 14,5 milliards d'euros du gouvernement fédéral portugais et de l'Union européenne. Ce vocable d'investissement culturel n'a pas été précisé. Tandis que la restauration des monuments importants et des sites d'art rupestre préhistorique de la vallée de Côa, inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org/fr/list/866>) est prise en charge à 70% par l'Union européenne et à 30% par le secteur privé.

4. Visite de terrain

La visite approfondie de la vallée a permis de constater des points positifs comme : les caractéristiques du paysage qui lui a valu l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, la grande qualité de l'aménagement des espaces publics et les bâtiments patrimoniaux maintenus en état correct de mise en valeur et de conservation. Par contre, les agissements des grands producteurs, la disparition des rares espaces boisés subsistants et la construction de grosses villas au milieu des paysages apparaissent comme de sérieuses menaces. Les réponses aux questions concernant les plans d'urbanisme furent contradictoires.

5. Recommandations du ICTC à l'Office du Tourisme pour l'avenir de la Vallée du Douro

Après une longue soirée de discussions et une âpre défense du patrimoine par une poignée de personnes, les conclusions insistaient sur : « *Un développement durable basé sur le patrimoine culturel et naturel de la Vallée, constituant la base de son image. En outre, elles demandaient de privilégier les projets touristiques à échelle réduite, en améliorant la connaissance du patrimoine local matériel et immatériel, et en impliquant la population. Elles préconisaient la restauration des bâtiments existants plutôt que la construction de structures neuves, et mettaient en garde contre le développement des banlieues tentaculaires. Enfin, elles recommandaient de concevoir un transport du public qui potentialise les gares existantes, afin de ne pas augmenter le réseau routier.* »

Statistiques sur la participation belge auprès des Comités Scientifiques Internationaux :

CSI au sein de l'ICOMOS International	28 comités	
CSI avec représentation belge	20 comités	
Total de membres experts ICOMOS Belgique	51 membres	
Total de membres votants ICOMOS Vlaanderen-Brussel	9 membres	
Total de membres votants ICOMOS Wallonie-Bruxelles	11 membres	
CSI sans représentation ICOMOS Belgique	8 comités	
- CIAV - Architecture vernaculaire		- Pacifica - Iles du Pacifique
- CAR - Art Rupestre		- SBH - Patrimoine bâti partagé
- ISCCR - Conservation/Restauration des Objets dans les M&S		- IPHC - Patrimoine Polaire
- Théorie et Philosophie de la Conservation et de la Restauration		- Economie de la Conservation
CSI sans représentation ICOMOS Wallonie-Bruxelles	4 comités	
- ICIP - Interprétation et Présentation des Sites Culturels Patrimoniaux		
- ICUCH - Patrimoine Culturel Subaquatique		
- ISC20C - Patrimoine du XX ^{ème} siècle		
- Peintures Murales		

ICOMOS Wallonie-Bruxelles asbl

Siège social :

rue de l'Ecluse 22
B-6000 Charleroi

Secrétariat :

BP 132
B-7190 Ecaussinnes

Tél. +32 (0)475 75 32 41

icomos.walloniebruxelles@skynet.be

<http://belgium.icomos.org/wallonie-bruxelles>

Bulletin de liaison - n° 40 - Juillet 2011

Editeur responsable :

Stéphane Demeter - Président

Coordinateur :

Jean-Sébastien Misson
jsmisson@gmail.com - Tél. +32 (0)477 68 75 04

Ont contribué à ce numéro :

Anne de San, Annemie Draye, Georges Durieux, Bruno Merckx, Teresa Patrício, Walter Schudel, Francis Tourneur, Yvette Vanden Bemden, Herman van den Bossche, et Michel Van der Meerschen.

Retrouvez le bulletin en ligne : <http://belgium.icomos.org/wallonie-bruxelles/WVpublications.html>

Avec le soutien de la Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale.
Ce bulletin est mis en page à l'aide du logiciel Scribus (libre de droits).